GRAND CONSEIL

Postulat Nicolas Bürgisser / Jean-Pierre Dorand 303.05
DAEC/DEE

Création d'un tramway en site propre entre la gare de Fribourg et le sud de Marly

---

(Dépôt)

Les soussignés demandent l'étude de la faisabilité d'un tramway en site propre qui relie la gare de Fribourg et le sud de Marly (futur parc de dissuasion de la CUTAF, sis au bas de la Crausaz). Cette ligne de train-tramway peut emprunter le tracé de la voie ferrée industrielle allant de la gare au fond de Pérolles.

15 décembre 2005

(Développement)

La mobilité entre Fribourg et Marly est problématique. Beaucoup de villes européennes rétablissent des lignes de tramway, moyen de transport écologique, efficace et peu onéreux à l'exploitation.

Au moment où les prix des hydrocarbures flambent et où l'on se plaint des taux de particules fines dans l'air, il est temps de donner la priorité à un moyen de transport public utilisant une énergie indigène.

Il est possible d'utiliser la voie industrielle qui va de la gare CFF de Fribourg jusqu'au fond de Pérolles, puis d'emprunter le pont de Pérolles et de desservir Marly sur un axe nord-sud jusqu'au parc de dissuasion, au pied de la descente de La Crausaz.

Une telle réalisation permettra un transfert du trafic privé vers les transports publics, soulageant le goulet d'étranglement à la hauteur du bâtiment de l'UNI 2.

(Sig.) Nicolas Bürgisser et Jean-Pierre Dorand, députés

15 février 2006